

## **Annexe 2.**

### **Revue 3A – Instructions aux auteurs**

#### **Algerian Annals of Agronomy (ex. Annales de l'INA)**

##### **Politique éditoriale**

La revue Algerian Annals of Agronomy (3A) est une revue bimestrielle qui fait suite à la publication des Annales de l'INA, éditée depuis 1939 et publie des articles scientifiques, des notes de recherche et des articles de synthèse. Les articles portent sur un des domaines concernés des sciences agronomiques et environnementales : Productions Végétales, Productions Animales, Protection des Végétaux, Technologie Alimentaire et Nutrition Humaine, Économie Rurale et Agroalimentaire, Eau-Sol-Forêt-Environnement. Le manuscrit doit être original et ne peut être soumis simultanément à une autre revue. Les résultats présentés dans le manuscrit ne peuvent avoir été publiés dans une autre revue.

La revue 3A publie des articles en français et en anglais (US), avec obligatoirement le résumé rédigé dans les deux langues. Avant la soumission des manuscrits en anglais, il est fortement recommandé aux auteurs de vérifier la qualité de la langue.

##### **Soumission d'articles**

La soumission des manuscrits doit se faire en ligne par le biais du lien suivant : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/12>. Ce mécanisme offre des procédures simples d'enregistrement de l'auteur et de soumission d'articles.

Il est demandé aux auteurs de lire attentivement les instructions pour la soumission d'un article, qui sont présentés sur la page Web 3A (<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/12>). De même, les co-auteurs doivent impérativement être informés de la soumission d'article.

En cas du non-respect des instructions aux auteurs, le comité éditorial de 3A peut refuser les manuscrits indépendamment de l'avis des lecteurs scientifiques.

##### **Type d'articles**

###### **Articles de recherche**

Les articles de recherche concernent des observations et des expérimentations originales, les résultats de ces expérimentations ainsi que des discussions pertinentes sur les résultats obtenus. Les articles ne peuvent excéder plus de 6000 mots (résumé, références bibliographiques, légendes des tableaux et figures non inclus) avec au plus une trentaine de références bibliographiques.

Les articles sont présentés sous forme standard et organisés selon les sections suivantes : Résumé et mots clé ; Introduction ; Matériel et méthodes ; Résultats ; Discussion, Conclusion (optionnel) ;

Remerciements ; Références bibliographiques. Un regroupement des résultats et discussion est également possible.

### **Notes de recherche**

Les notes de recherche concernent des résultats similaires à l'article de recherche mais sous forme contractée avec un résumé et une synthèse unique comprenant : matériel et méthodes, résultats et discussion. Les notes ne peuvent excéder plus de 2500 mots (résumé, références bibliographiques, légendes des tableaux et figures non inclus) avec au plus une quinzaine de références bibliographiques et des illustrations si celles-ci se révèlent pertinentes.

### **Articles de synthèse**

L'article de synthèse présente l'état de l'art d'une thématique spécifique. Il contient un résumé, une introduction, une synthèse bibliographique des références retenues et une conclusion. Les références doivent être pertinentes et discutées de manière chronologique et cohérente. Les articles de synthèse ne peuvent excéder plus de 9000 mots (résumé, références bibliographiques, légendes des tableaux et figures non inclus) avec une limite de 75 références bibliographiques.

### **Format**

Le manuscrit doit être soumis au format .DOC ou .DOCX. Les lignes et les pages sont numérotées de manière continue. Les figures et tableaux ainsi que leurs légendes numérotées doivent apparaître à la fin du texte, après les références bibliographiques. Les figures peuvent être présentées sur des fichiers séparés au format TIFF ou JPEG. Il ne faut pas utiliser les petites majuscules, les tabulations, les en-têtes et bas de page automatiques, les sauts de page ou les renvois dans le texte. Les manuscrits doivent suivre les exigences suivantes :

- Caractère Times New Roman. Corps du texte 12 noir. Titre de l'article (première lettre en majuscule) 14 gras. Titre dans le texte 12 Gras. Sous-titre 12 Gras Italique. Numérotation des titres en chiffres arabe.
- Marges : 2.5 cm X 4
- interligne – Double.

### **Partie préalable**

Cette partie comprend le titre, le titre abrégé, les noms et prénom(s) en intégralité de tous les auteurs et leur affiliation, le résumé et les mots clés. Le titre, le titre abrégé, le résumé et les mots-clés sont présentés dans les deux langues (anglais et français).

- Titre de l'article. Première lettre en majuscule, Time New Roman 14 Gras.
- Titre abrégé. Significatif de 5-6 mots - Time New Roman 12 Gras.
- Auteurs. Nom (Majuscule) et prénom(s) complets (première lettre en Majuscule) - Time New Roman 12 Gras.
- Affiliation(s) et adresse(s) complètes de tous les auteurs. Time New Roman 11.
- Auteur correspondant. Nom (Times New Roman 12) – Adresse e-mail : (Times New Roman 12).

- Résumé. Le résumé doit contenir 250 mots au maximum et doit clairement décrire les objectifs de recherche, les résultats les plus importants et une conclusion. Il ne présente aucune référence bibliographique.
- Mots-clés. 4 à 8 mots exprimant les notions essentielles de l'article.

## Corps du texte

**Introduction.** Cette partie doit indiquer des informations sur le sujet en se référant à la littérature publiée, présenter l'intérêt de l'étude décrite dans l'article et justifier les hypothèses proposées et la démarche scientifique.

**Matériel et Méthodes.** Cette partie est divisée en sous-parties. Elle doit être rédigée de manière claire et rigoureuse pour permettre à tout un chacun de reproduire l'expérimentation. Pour des procédures standardisées, le renvoi à une référence suffit. Seules les modifications de méthodes ou la présentation d'une nouvelle méthode doivent être détaillées.

**Résultats.** Cette partie peut être divisée en sous-parties. Elle est présentée de manière claire appuyée éventuellement par des figures, des tableaux et des descriptions sans interprétation. Les auteurs doivent éviter les redondances entre le texte et les illustrations et également entre figures et tableaux.

**Discussion.** Cette partie doit permettre au lecteur une interprétation des résultats en se basant sur la littérature. Elle ne doit pas être une répétition des résultats. Les résultats et discussion peuvent être présentés en même temps.

**Remerciement (Facultatif).** Indépendamment des remerciements nominatifs, cette section peut contenir le support financier ayant permis l'étude dans le cadre d'un projet.

## Références bibliographiques

La citation d'une référence bibliographique dans le texte doit être présentée entre parenthèses, donnant le ou les nom(s) d'auteur(s) et la date, dans le cas d'un seul ou deux auteurs et de la mention *et al.* pour plus de trois auteurs [e.g. (Smith, 1994); (Smith and Pearson, 1991); (Smith *et al.*, 1995)]. Si nécessaire, il est permis de référer communication personnelle ou données non publiées.

La liste de toutes les références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur et par ordre chronologique pour un auteur donné. Lorsque cela est possible, les URL des références sont fournies. La liste est rédigée selon les exemples ci-dessous. Pour les utilisateurs de « EndNote », le fichier de style à utiliser est celui de « ISO 690 ».

### ✓ Article dans une revue imprimé

YAKHLEF, H., GHOZLANE, F. Intérêt économique du traitement de la paille à l'ammoniac ou à l'urée. *Annales de l'Institut National Agronomique - El Harrach*, 2003, vol. 24, p. 125-148. ISSN : 1111-5432

### ✓ Article en ligne

LARABA, I., KEDAD, A., BOUREGHDA, H., et al. *Fusarium algeriense*, sp. nov., a novel toxigenic crown rot pathogen of durum wheat from Algeria is nested in the *Fusarium burgessii* species complex. *Mycologia*, 2018, vol. 109, n.6, p. 935-950. DOI: [10.1080/00275514.2018.1425067](https://doi.org/10.1080/00275514.2018.1425067).

### ✓ Ouvrage

BELOUED, A. *Plantes médicinales d'Algérie*. 2<sup>e</sup> éd. Alger : Offices des publications universitaires, 2005. 284 p. ISBN : 978-9961-0-0304-6.

### ✓ Chapitre d'un livre

TITOUH, K., BOUFIS, N., KHELIFI, L. Microcalli induction in protoplasts isolated from embryogenic callus of date Palm. In :AL-KHAYRI, J. (éd.), JAIN, S. (éd.), JOHNSON, D. (éd.). *Date palm biotechnology protocols :tissue culture applications*. vol. 1. New York :Humanna Press,2017, p. 227-237. Methods in molecular biology, n. 1637. ISBN-13: 978-1493971558

### ✓ Thèse ou Mémoire

FEDDAL, M. A. *Problématique de l'introduction des techniques culturales simplifiées pour la mise en place des grandes cultures en Algérie*. Thèse de Doctorat : Sciences agronomiques. El Harrach : ENSA, 2015.

### ✓ Proceedings

AYAD, D., ARIBI D., HAMON, B., KEDAD, A., SIMONEAU P. and BOUZNAD Z. New data on early blight of potato caused by a complex of large-spored *Alternaria* species in Algeria. *Proceedings of 16th EuroBlight Workshop*, 14-17 May 2017, Aarhus, Denmark. In: H.T.A.M (ed.) PPO- Special Report n°18, 167-180 pp.

### Site internet

SHENK, J. White paper—Unity Scientific Standardization concept for NIR instrument product lines. 2008. Disponible sur : <http://www.unityscientific.com>.

### Tableaux

Les tableaux sont en format Word, police Time New Roman 11 et identifiés par des numéros (ex. Tableau 1). Leur référence est obligatoire et ils sont numérotés par ordre de citation dans le texte. Le titre doit être concis. La source du tableau doit être mentionnée en bas de tableau à droite. Une grille simple est préconisée où seules les lignes horizontales sont apparentes. Les unités ne doivent pas changer dans une même colonne.

## **Figures**

Les figures doivent s'inscrire sur l'emplacement d'une colonne (largeur 8 cm, hauteur maximum 18 cm) ou de deux colonnes (largeur 16 cm, hauteur maximum 18 cm). Elles peuvent être fournies en format PDF, lors de la révision par les lecteurs. Quand l'article est accepté, une qualité supérieure doit être fournie. Elles sont numérotées (ex. Figure 1) par ordre de citation dans le texte. Lors de la première soumission, elles doivent faire suite à l'ensemble du document en format MS Word.

Les légendes doivent présenter assez d'informations pour rendre les figures compréhensibles et être concises. Tous les symboles reportés sur une figure doivent être définis de même que les abréviations non expliquées dans le texte.

Les figures sont fournies au format TIFF ou JPEG avec une résolution minimale de 300 dpi. Le numéro de la figure et le titre sont mentionnés au bas de la figure, police Time New Roman 11.

## **Equations, unités et conventions**

Les formules mathématiques doivent être clairement intégrées aux endroits appropriés du texte. Il est recommandé d'utiliser un éditeur d'équation. Toutes les variables sont écrites en italique, les nombres en lettres standard. Les numéros des équations sont écrits entre parenthèses près de la marge de droite. Le système Internationales des unités (SI) doit être adopté pour toutes les données numériques.

Tout organisme vivant, à sa première mention dans le texte et/ou le résumé, est cité par son nom scientifique complet, suivi des auteurs qui l'ont découvert. Dès la deuxième citation dans le texte, le genre est abrégé (sauf s'il commence une phrase). La citation des taxons doit se faire dans le respect des règles internationales de nomenclature.

Les symboles, abréviations et acronymes doivent être écrits en intégral lorsqu'ils sont utilisés pour la première fois dans le texte.

## ***Fraude et plagiat***

Le plagiat est considéré comme une faute éthique et juridique conformément à l'Arrêté n°933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat. Tous les articles soumis seront testés au moyen de logiciels anti-plagiat. En cas de plagiat avéré, l'auteur et ses co-auteurs sont informés du rejet de l'article pour cause de plagiat et sont informés qu'ils ne pourront plus proposer aucun manuscrit.

Les autres cas de rejet des articles sont : les doubles publications, les articles avec auto-plagiat, la fraude sur les données lorsqu'elle est détectée. L'auteur et ses co-auteurs sont informés du rejet de l'article pour cause de falsification et sont informés qu'ils ne pourront plus proposer aucun manuscrit.

### ***Conflit d'intérêt***

Lors de la soumission, l'auteur correspondant doit déclarer sur l'honneur que la recherche décrite ne fait l'objet d'aucun conflit d'intérêt de type financier, commercial, contractuel ou en matière de brevet.

### ***Co-auteurs***

Lors de la soumission, l'auteur correspondant doit déclarer sur l'honneur que tous les co-auteurs ont marqué leur accord sur l'article soumis et ont pris connaissance de l'ensemble des instructions (plus particulièrement en ce qui concerne le plagiat, les fraudes et les conflits d'intérêt). Tous les co-auteurs reçoivent un accusé de réception lors de la soumission.

### ***Responsabilité des auteurs***

Pour tout article publié, le contenu de la publication est de la responsabilité des auteurs et ne reflète pas les opinions de la revue 3A.